

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

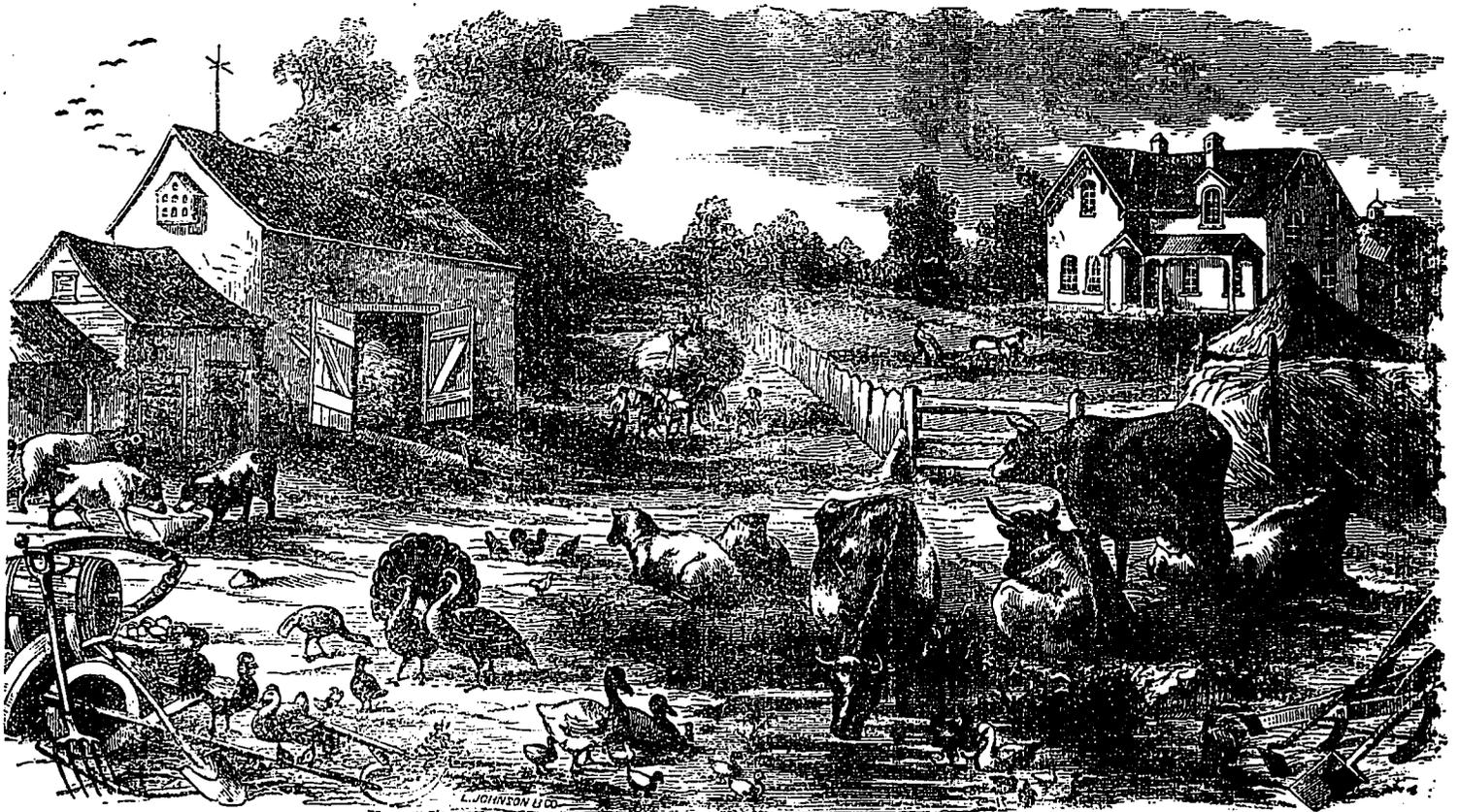
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]

Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1 St. Hyacinthe,—Province de Québec —Mercredi, 21 Septembre 1870. No. 51



## JOURNAL D'AGRICULTURE.

*Conditions.*—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

*Journal d'Agriculture.*

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par *Camille Lussier* dans la maison en briques de *H. J. Doherty*

### AMENDEMENT A LA TERRE.

—oo—

Nous connaissons des cultivateurs qui ont amendé le sol de leur terre considérablement, en charroyant les débris des fossés sur les parties qui paraissent être les plus stériles.

Nous conseillons à tous nos lecteurs d'en faire autant. Certainement que les dépenses que leur occasionnera cet ouvrage, seront de beaucoup compensées par le surplus de revenus qu'ils retireront des endroits qu'ils auront ainsi cherché à améliorer.

Les terres qu'on enlève des fossés contiennent la plus part du temps des substances propres à amender la terre, telles que les matières calcaires, la marne, etc., etc.

C'est ainsi que des terres trop légères sont améliorées en y mêlant des terres plus posantes, et que des terres trop fortes sont également améliorées en y ajoutant des matières plus légères.

La publication du traité des vaches laitières est suspendue depuis quelque temps parce que notre graveur n'a pas encore pu nous fournir les vignettes que nous lui avons demandées.

### BEURRE.

Voici la saison où il se fait le plus de beurre. Nous référons en conséquence nos lecteurs aux articles que nous avons déjà publiés dans ce journal à ce sujet aux pages 226, 284, 341, 378. On y trouvera des renseignements pratiques d'une grande utilité.

Cultivateurs si vous voulez progresser assistez aux exhibitions non-seulement dans votre comté, mais dans les comtés voisins! Jeunes gens, dirigez-vous en foule à ces concours c'est là qu'on prendra le goût du progrès.

## EXPOSITION PROVINCIALE.

M. l'Éditeur,

Permettez-moi de faire part à vos lecteurs de ces impressions que m'a causé la visite que j'ai faite à l'Exposition tenue à Montréal la semaine dernière. D'abord, je dois vous dire que beaucoup de gens répétaient autour de mes oreilles que l'exhibition de cette année était inférieure sous plusieurs rapports aux précédentes. Il m'est impossible de juger de la justice de leur appréciation, car c'est le premier concours Provincial auquel j'ai assisté. Dans tous les cas, ce que j'ai vu et appris à cette exhibition m'indemne amplement de mon temps perdu et de mes dépenses; et tous les cultivateurs qui s'y sont rendus doivent penser comme moi. Les différents départements, quoique non-complètement remplis, offraient néanmoins des spécimens remarquables.

L'espèce chevaline était représentée par des Percherons [parmi lesquels celui de Rouville figurait honorablement] des Clydes, des Pur-Sang, des canadiens, etc, etc. L'étalon de M. Sarrazin de St. Hyacinthe et le poulain de 3 ans de M. Benoit, de Laprésentation, attirèrent l'attention des connaisseurs; je suis surpris qu'ils n'aient pas remporté des prix plus élevés.

Les espèces bovines, ovines, porcines, les gallinacées (volailles) étaient aussi représentées par de magnifiques sujets.

Un voyage de beau foin venant du comté de Chambly a suscité beaucoup d'éloges. Le comté de Chambly me paraît le comté producteur de foin par excellence. J'invite mes confrères qui veulent réussir et progresser dans la culture du foin à aller visiter ce comté, surtout la paroisse de St. Hubert, située sur la ligne du Grand Tronc; ils verraient là de beaux exemples.

La charrette qui contenait le voyage de foin en question est aussi digne de remarque. Les essieux sont en fer et les boîtes des roues sont arrangées de manière que le frottement est considérablement diminué. Cette charrette est en usage dans le comté de Chambly. M. B. Benoit, cultivateur habile et digne représentant de ce beau comté, la recommande beaucoup à tous ses confrères. J'espère que les charrons des environs de St. Hyacinthe se hâteront d'en fabriquer de semblables.

Dans le département industriel, j'ai remarqué un réparateur mécanique de

dents de scie, fabriqué par M. Joseph Filion, de St. Eustache. Cette machine, qui a été patentée le 30 juin 1869 sert à allonger les dents des scies rondes diminuées par l'usage; elle sert aussi à allonger les dents d'un *godendard*. Elle ne coûte que \$60.00 et mérite d'être achetée par tous les propriétaires de moulin à scie.

Le même M. Filion exposait aussi un "Charriot Épierrour": patenté le 12 Juillet 1870. Cet instrument sera d'une grande utilité pour la colonisation. Comme son nom l'indique, il sert à épierrer. Des pierres d'une grosseur énorme sont arrachées du sol en un instant et transportées à l'endroit voulu. On peut de même s'en servir pour arracher et charroyer les souches. Le prix est de \$140.00.

Parmi les instruments agricoles j'ai remarqué un semoir et herse combinés de J. & S. Vessot de Joliette, patenté le 1 novembre 1870. Avec cet instrument on sème le grain de toute espèce, avec ou sans graine de foin, on herse et roule tout ensemble, et on peut ainsi semer, herser et rouler un arpent à l'heure. Je crois que cette machine coûte \$100.00. M. Evans de Montréal a aussi une machine de ce genre, en vente.

Une machine à brique de MM. Bulmer & Shoppard de Montréal mérite d'être étudiée par tous ceux qui font de la brique. Cette machine coûte environ \$400.00 et avec deux chevaux, un homme ou deux et trois jeunes gens, on peut mouler 30,000 briques par jour.

Tous les cultivateurs devraient se procurer une machine à décharger le foin comme celle qui figurait sur le terrain de l'Exhibition. Dans l'espace de quelques minutes, le plus gros voyage de foin peut être déchargé et porté sur les plus hautes tasserics. On peut se procurer cet instrument chez M. Evans, à Montréal, pour \$6.00 ou 7.00.

Notre estimable et habile concitoyen M. O. Chalifoux avait un moulin à battre qui figurait dignement parmi les instruments si perfectionnés que j'ai admirés.

Des machines à faner le foin, des charrues d'acier, des moulins à beurre et mille autres instruments m'ont convaincu qu'avant peu d'années le travail des bras sera nul en agriculture: le voilà déjà remplacé en grande partie par le mécanisme. Les charrues sont toutes autres de ce qu'elles étaient autrefois; et des charrues à vapeur vont

bientôt être introduites dans le pays; car elles fonctionnent ailleurs à merveille. Le travail si long des semences est nullifié en quelque sorte avec les nouveaux instruments. Le foin est fauché, ramassé avec un travail des plus faciles. Le battage du grain au lieu de nous occuper tout l'hiver se fait en quelques jours. Enfin dans tous les départements des occupations agricoles, le travail diminue de jour en jour. Raison de plus donc pour s'attacher à l'agriculture de plus en plus et d'y attacher nos enfants. C'est surtout en face de concours comme celui qui vient de se tenir à Montréal que le cultivateur doit être fier de sa noble profession, qu'il doit l'aimer davantage et tâcher de profiter de toutes ces belles inventions qui rendent son travail plus doux et plus lucratif.

UN CULTIVATEUR.

Nous regrettons de n'avoir pu nous rendre à l'aimable invitation dont nous avons été l'objet de la part de la "Kansas Agricultural and Mechanical Association," qui a tenu sa troisième exhibition annuelle à Leavenworth City les 13, 14, 15 et 16 septembre courant. Semblable invitation venant des extrémités de l'Union Américaine est flatteuse pour nous. Cette marque d'estime envers la presse agricole mérite d'être offerte en exemple au Conseil d'Agriculture de notre Province de Québec.

## LE FUMIER DANS LES PATURAGES.

Généralement, les excréments des animaux qui sont dans les parcs restent là où ils tombent. Ils ne fertilisent qu'un petit espace de terrain; et bien souvent, il y en a une telle épaisseur que les animaux ne touchent pas à l'herbe qui y pousse. On pourrait cependant mieux utiliser ce fumier si on le voulait. Il y a des fermiers qui prennent la peine d'émotter ces excréments et les étendent sur la surface du champ.

C'est certainement un moyen de tirer le plus d'avantage de ce fumier dont autrement une grande partie est perdue. Les cultivateurs qui ont cette pratique se servent de petits maillets munis d'un manche à l'aide desquels ils émottent le fumier et l'étendent sur le terrain.

## D U B L É .

Généralement les terres nouvelles produisent le blé avec beaucoup d'abondance. Dans plusieurs nouveaux cantons, ce grain rapporte jusqu'à 40 minots à l'arpent. Et durant plusieurs années, les possesseurs de ces terres continuent à semer un grain qui les paie si bien, et continue à retirer de cette semence un revenu considérable. Mais, petit-à-petit, la culture successive du même grain sur la même terre, amène la détérioration de celle-ci ; le sol s'épuise, et à la fin, viennent les maladies auxquelles le blé est exposé, telles que la rouille, la caland., la nielle, etc., etc.

Les meilleures terres à blé communent à donner à leur possesseur une récolte de 40 minots à l'arpent ; les années suivantes, la moyenne descend à 35, 30, 20, 15, 12 ; quelquefois même on ne recueille que 7 ou 8 minots dans un arpent. Et le cultivateur, semble ne pas comprendre pourquoi ? Il donne bien des raisons, mais rarement la bonne. Le climat, l'éloignement des forêts, la proximité de la mer, ou des montagnes, les maladies qui s'attaquent au grain, le malheur, trop de neige, ou trop peu, enfin une multitude d'autres raisons qu'on amène, voilà à quoi on attribue l'absence des bonnes récoltes. Mais bien rares sont ceux qui s'en prennent à eux-mêmes. On ne veut pas croire que si le blé ne vient plus aussi bien que les premières années ; si les vers le mangent, cela est dû à ce qu'ils ont semé trop longtemps le même grain sur la même terre sans rendre à celle-ci ce que les premières récoltes lui enlevaient, à ce que le sol est détérioré, et ne contient plus en lui en assez grande quantité les substances dont se nourrit le blé, à ce que, enfin, ils ont mal préparé la terre en labourant, et en hersant mal comme serait, par exemple de labourer lorsqu'il mouille.

Le blé demande une terre plutôt forte que légère, et qui a été engraisé d'avance par la culture de choses qui demandaient du fumier. Cette manière d'amender la terre, et de la préparer pour le blé est préférable que de la préparer tout-à-coup, en une seule fois, par la mise d'une épaisse couche de fumier, immédiatement avant la saison où l'on se propose de semer le blé. C'est toujours mieux d'appliquer le fumier à la terre qu'on se propose d'ensemencer en blé, un an d'avance, et d'y

semor préalablement un autre grain ; cela donne la chance au fumier de se décomposer entièrement avant de recevoir le blé ; il faut remarquer que ce grain demande du fumier qui ne fermente presque plus.

Le meilleur engrais pour le blé, c'est la culture préalable du trèfle, dans les champs qu'on veut ensemencer avec cette espèce de grain. En outre des substances particulièrement favorables au blé que contient le trèfle, ses racines ont l'avantage d'amoullir le sol, de le préparer à recevoir les racines les plus tendres du blé, et d'aller chercher même dans le sous-sol, des matières dont ce grain profite.

Il est bon de labourer profondément, afin que le trèfle engraisse une couche épaisse de terre—qu'il la réchauffe, et la prépare à recevoir le blé.

Quelques personnes considèrent que dans une terre où le trèfle a été bien cultivé, il n'est pas nécessaire de mettre du fumier dans le but d'engraisser le sol. Le blé vient bien sans cela.

Les terres argileuses sont reconnues comme étant les meilleures pour le blé. Mais, elles ont besoin d'être bien égoutées. Et en fait d'égout, le drainage est la meilleure méthode de l'obtenir.

## DES PATATES.

—oo—

Lorsque les patates sont mûres, il faut les arracher : inutile de les laisser en terre plus longtemps, c'est même dangereux, car elles peuvent pourrir.

On choisit un temps sec pour faire cette récolte. L'arrachage des patates peut se faire promptement avec une charrue dont on a enlevé le contre. Pour avoir plus d'aise à les ramasser, passez après la charrue une herse légère ; elle mettra tous les tubercules à jour, et vous n'aurez plus pour ainsi dire qu'à vous baisser pour les ramasser.

Mettez-les en tas de quelques minots pour les faire sécher. Tous les soirs couvrez-les pour les préserver de la gelée.

Ne les rentrez point avant qu'elles soient sèches : elles pourrissent si vous le faites.

Si vous les mettez dans vos caves, ayez bien le soin que ce soit dans un lieu sec. Ne les jetez point sur le sol. Mais faites-vous des boîtes avec n'importe quel bois, des croutes par exem-

ple ; levez ces boîtes de terre de quelques pouces, et mettez-y vos patates.

Les boîtes doivent être faites à claire voie, c'est-à-dire qu'il doit y avoir du jour entre les différents morceaux de bois dont on s'est servi pour faire cette boîte. Cela permet à l'air de circuler plus librement à travers les tas de patates.

Ceux qui n'ont ni caveaux ni caves, peuvent choisir un terrain élevé et sec, y creuser des fosses de 5 ou 6 pieds de profondeur, et de 4 à 5 de largeur. On jette les patates dans ces fosses dont on a recouvert le fond avec de la paille. On les emplit jusqu'à un pied du bord. On comble le vide avec de la paille sèche. La terre enlevée est ensuite jetée dessus.

Autour de la butte on fait des rigoles pour laisser écouler l'eau.

Pour conserver les patates qui se gâtent, jetez dessus de la chaux vive

## QUEL EST L'ÉTAT DE LA RÉCOLTE ?

—ooo—

Le temps de la moisson est maintenant fini. Chaque cultivateur sait à peu près à quoi s'en tenir sur la valeur des produits que l'année 1870 lui a rapportés. Pourquoi ne le ferait-on pas connaître aussi au public. Il est intéressant pour tout le monde de savoir si telle ou telle partie du pays a été plus ou moins favorisée que d'autres sous le rapport des produits.

Nous demandons en conséquence à tous nos lecteurs d'avoir l'obligeance de nous faire connaître par lettre l'état approximatif du revenu de la récolte dans leur paroisse respective. Et qu'on ne se mette pas en peine de la rédaction des lettres ; pourvu que nous y trouvions les renseignements que nous demandons, nous ne nous occupons pas de leur forme. Qu'on nous dise si dans telle ou telle paroisse, la récolte est bonne, ou moyenne, ou mauvaise ; quelle espèce de grain a mieux réussi ; également quelle est celle qui a moins réussi. Enfin, plus nous aurons de détails, plus nous serons obligés à ceux qui nous les enverront.

Si par ce moyen nous pouvons obtenir une connaissance exacte des revenus des terres de cette partie du pays, ce sera un intéressant bulletin à publier. On fera la même chose ailleurs, et l'on pourra ainsi avoir un état assez exact de la richesse générale.

*Remarque des Juifs par laquelle on pourra savoir les années fertiles et en grande abondance de bien, et particulièrement les années de Lisette et de peu de valeur.*

—ooo—

En l'année Janvier commencera le dimanche, ainsi que le bon roi Ezéchiel nous l'enseigne, l'hiver sera froid et humide, l'été chaud, l'automne sera venteux et pluvieux, grande abondance de vin et de tous autres fruits et toute sorte de légumes, peu d'huile, abondance de toute chair, grande guerre, et larcins se feront, plusieurs jeunes gens mourront des fièvres chaudes.

En l'an que Janvier entrera le Lundi l'hiver sera assez doux, et l'été tempéré, grand déluge qui ravagera bien du pays, plusieurs navires périront sur mer tant à cause des corsaires que par des vents impétueux qui régneront cette année-là principalement sur la mer océanne, mutation de grands seigneurs se feront, il y aura quantité de blé et vin, la viande sera à grand marché et peu d'huile.

En l'an que Janvier entrera le Mardi l'hiver sera inconstant et variable, car jusqu'au printemps il gèlera, cela fera grand dommage au seigle, vignes et arbres, l'été sera extraordinairement chaud, en sorte que l'herbe aura de la peine à sortir de la terre, tout sera bien, excepté le blé, plusieurs mourront de flux de sang, le vin tournera et il y aura peu de laitage.

En l'an que Janvier entrera le mercredi, l'hiver sera beaucoup tempéré et sur la fin sera bien froid, l'été sera humide, grande abondance de blé et de vin, de fruits, généralement de tous biens, grandes maladies régneront aux lieux maritimes, comme pestilences et épidémies, les artisans gagneront bien leur vie.

En l'an que Janvier entrera le Jeudi, l'hiver sera sec et long, mais grandement sain, l'été sera assez modéré, le froment, le vin, l'avoine, le foin, le chanvre, les fruits, toute sorte de légumes et abondances de bétail, il y aura guerre et division en plusieurs endroits, débordement de rivières, la rougeole et la petite vérole feront mourir beaucoup de petits enfants et même les grande.

En l'an que Janvier entrera le vendredi l'hiver sera fort long et mal gracieux, l'été sera excessivement chaud et sec, bonnes vendanges, abondance

d'huiles, de fruits et de tout bétail, le pauvre peuple sera nécessaire, et persécuté de plusieurs maladies.

En l'an que Janvier entrera le samedi, l'hiver sera un peu long et incommodé, en sorte qu'il gèlera bien avant dans le printemps, ce qui portera grand préjudice aux fruits qui se trouveront sur la terre, principalement aux vignes, l'été sera beau, l'automne sec, la chair sera à grand prix, les fièvres tierces feront mourir une quantité de vieilles gens.

#### COMMENT CONSERVER LES PÂTURAGES EN BONNE CONDITION.

—ooo—

Il est très facile de rendre les terres tout à fait improductives, en ne leur rendant d'aucune manière, ce qu'on leur ôte par la culture ou autrement. Comme, par exemple, de les pâturer avec des vaches, que, la nuit, on fait coucher dans une cour. Les bêtes à cornes, et les moutons, qui, au contraire, restent continuellement sur la terre, rendent en fumier à la terre, plus que l'équivalent de ce qu'ils lui enlèvent, et l'améliorent. Dans un endroit où le sable peut remédier à quelque ingrédient manquant à la terre, on peut rendre à celle-ci sa fertilité en en répandant environ 1½ minot par arpent.

Il y a des terres qui sont tenues dans un état permanent de pâturage, seulement par le plâtre. Quelques uns de ces pâturages peuvent souffrir un animal de deux à trois ans par arpent.

D'autres terrains demandent la chaux. Or, la chaux favorisent la production du trèfle, et l'on sait que cette plante, par l'absorption forte et constante qu'elle fait de toutes espèces de matière qui se trouvent dans l'atmosphère, dans le sous-sol, améliorent considérablement le terrain où il croit.

En quelques autres endroits, on amende le sol au moyen de la cendre.

Cet ingrédient acheté à bon marché, maintiendrait des pâturages pendant plusieurs années, payera les dépenses qu'il faudra faire pour se la procurer et l'appliquer à la terre, et laissera de plus un profit.

La santé comme la morale, veulent des vêtements aisés, propres, décents ; mais voilà tout : le sage s'habille, le fat se pare.

#### CHEMIN DE COLONISATION.

—ooo—

Le gouvernement, comme on le sait fait ouvrir tous les ans de nouveaux chemins à travers les forêts ; or il arrive souvent que ces chemins restent plusieurs années sans être parcourus par les voitures en nombre assez considérable, se recouvrent d'arbustes et de broussailles qui les remettent bientôt dans leur état primitif. Nous connaissons de ces chemins qu'on est obligé de refaire de nouveau. Un moyen d'éviter cet inconvénient, serait d'ensemencer ces chemins en graine de mil et de trèfle dès qu'il sont terminés et de passer un paquet de branches en guise de herse sur cette semence. La végétation qui s'en suivra retardera beaucoup la pousse des jeunes arbres.

Un journal américain suggère de vendre les œufs à la pesée, au lieu de les vendre à la douzaine. Par ce moyen on rendrait mieux justice et aux vendeurs et aux acheteurs.

#### LE CONCOMBRE.

On ne paraît pas généralement savoir dit un de nos échanges, que le concombre est un des fruits les plus utiles que nous ayons. Excepté les tomates, il peut être arrangé de plus de façons que n'importe quel autre légume, et il sera toujours agréable au goût. Il est meilleur que la *squash* préparée de la même manière. On peut le faire cuire en compote ou le faire frire. On peut encore le faire bouillir à demi, l'écraser en pâté, et le faire frire.

Quand un concombre commence à être trop mûr, et qu'on ne peut le ramasser pour les marinades, c'est alors le bon temps pour le faire cuire ; on peut même le faire cuire quand la graine commence à durcir.

#### RECOLTE DES PATATES.

—ooo—

On doit arracher les patates dès qu'elles sont mûres, ce qui se connaît quand les bouquets sont morts. On ne peut que perdre à attendre. Elles sont exposées à pourrir si le temps est humide, et à souffrir des premières gelées. On ne doit pas les mettre en cave avant qu'elles ne soient sèches : il ne faudrait pourtant pas trop les laisser au soleil, car elles perdent de leur saveur.—*Communiqué*

## L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.

—000—

L'école d'agriculture de Sainte-Anne offre aux fils de cultivateurs et à tous les jeunes gens désireux de se livrer à l'étude de la science pratique et théorique de l'agriculture les moyens d'acquérir des connaissances complètes sur l'art de cultiver la terre avec profit.

L'art agricole est susceptible d'améliorations, nous en avons des preuves dans les progrès réalisés chez tous peuples civilisés. Mais pour que ces améliorations puissent être faites d'une manière convenable, il faut que le praticien qui les entreprend sache les appliquer en toute connaissance de cause. Le défaut d'instruction spéciale a été le plus grand obstacle de l'avancement de notre agriculture canadienne. La majorité de nos cultivateurs cultivent leurs domaines par simple routine. Ils font ce qu'ils ont vu faire à leurs pères et ne font pas toujours aussi bien sans penser que les temps ont changé. Autrefois, les terres étaient d'une richesse exceptionnelle; les nombreux débris qui s'y étaient accumulés durant des siècles, leur permettaient de produire en abondance sans beaucoup de travail. Elles fermaient dans leur sein un tiroir dans lequel on puisait à pleines mains. Mais toute charge doit avoir une fin ici-bas, le trésor a fini par s'épuiser. Les sols sur lesquels les pères ont vécu dans l'abondance donnent aux fils que des produits faibles et de mauvaise qualité. L'immense richesse d'autrefois a disparu, tandis que les besoins ont augmenté. Le luxe a pénétré partout; le cultivateur lui-même, ordinairement si économe, subit l'influence du temps où il vit: il se loge, s'habille, et se nourrit plus richement. Cette augmentation de dépenses exige nécessairement l'augmentation de la production. Malheureusement ce n'est pas en général ce qui a eu lieu. La terre va s'appauvrissant et de plus en plus et nous marchons vers la décadence.

Il est grand temps de s'arrêter, et si l'on ne peut pas diminuer ses dépenses, qu'au moins l'on cherche à augmenter les produits de la terre en améliorant ses précédés culturels.

L'instruction spéciale peut seule arriver aux résultats désirés, elle seule peut faire connaître l'amélioration applicable à chaque cas particulier. Cette instruction peut s'obtenir à deux sources différentes chez les praticiens qui

ont déjà réalisé des progrès considérables chez les Écossais, par exemple, et dans les écoles spéciales d'agriculture.

Dans ces deux moyens d'instruction nous devons préférer le second, car il réunit des avantages que le premier ne peut avoir. En effet, l'Écossais peut faire connaître à l'élève des modes de culture plus avantageux que ceux généralement adoptés, il peut montrer une pratique plus savante, mais arriver à un certain degré d'amélioration, il s'arrête et il voit le bout de la science. Cet homme n'est encore que routinier; sa routine plus savante, produit de meilleurs résultats; mais ce n'est toujours qu'une routine, bonne pour quelques années, mais insuffisante pour suivre les progrès incessants de l'art agricole.

Les Écoles spéciales d'agriculture ne se bornent pas à l'enseignement de la pratique, elles se livrent encore à celui de la science théorique au moyen de laquelle l'homme cherche de nouveaux modes d'améliorations et de nouveaux éléments de pratique.

L'École d'Agriculture de Sainte-Anne remplit complètement ces conditions. La pratique y est au niveau des progrès actuels et son enseignement théorique est basé sur les meilleurs principes agricoles. Cet enseignement ne se borne pas à des données purement spéculatives, tout au contraire, il est parfaitement approprié à nos besoins et tient compte des circonstances particulières où nous nous trouvons. Le climat, le sol, les capitaux, les débouchés, les mœurs, tous sont pris en sérieuse considération. En un mot, l'élève désireux de s'instruire puise dans cette institution des principes qui pourront le guider sûrement dans toutes ses opérations culturales lorsqu'il pratiquera pour son compte.

*Conditions d'admission.*—Comme l'École d'agriculture est spécialement destinée aux fils des cultivateurs, les conditions d'admission sont faciles et parfaitement adaptées aux moyens et au degré d'instruction de ces jeunes gens.

1o. L'élève doit être âgé d'au moins quinze ans et avoir une constitution assez forte pour pouvoir exécuter les travaux ordinaires de la ferme.

2o. Savoir lire, et écrire et connaître les quatre règles simples de l'arithmétique.

3o. Sa demande d'entrée doit être adressée au Directeur de l'Institution.

4o. Donner un certificat de moralité

d'âge et d'instruction signé par le curé de sa paroisse.

*Dépenses de l'élève.*—Le Conseil d'agriculture met à la disposition de chaque élève qui veut entrer à l'École d'Agriculture une bourse de soixante piastres qui paie sa pension et son instruction, de sorte qu'il ne lui reste plus qu'à payer le lavage de son linge et ses fournitures classiques. Les dépenses totales ne dépassent guère \$10 par année. Ces grandes facilités nous n'en doutons pas, seront comprises de tous les cultivateurs, et ils se feront un devoir de n'en pas priver leurs fils.

La demande de bourses doit être adressée au Directeur ou au secrétaire du Conseil d'Agriculture qui la transmettra à qui de droit. Elle doit être signée par l'aspirant ou par son père, ou son tuteur s'il est mineur.

L'élève peut être reçu en tout temps mais il est préférable de se présenter quelque jours avant le commencement des trimestres.

Le premier trimestre commence le 8 février de chaque année et finit le 15 juin, le second commence le 16 juin et finit le 15 septembre le troisième commence le 16 septembre et se termine le 24 décembre.

Tous les élèves pensionnent dans une maison choisie par le Directeur. A part le temps des repas, ils sont occupés, constamment soit à l'étude, soit aux champs.

Ils couchent à l'école dans un dortoir commun et l'institution leur fournit les lits, les laves-mains, etc., mais ils sont obligés de se pourvoir de draps de couvertures, de serviettes et de brosses.

*Enseignement.*—La durée du cours est deux ans. Les vacances sont en hiver depuis le 24 Décembre jusqu'au 8 Février.

A la fin de chaque trimestre, les élèves subissent un examen sur les matières enseignées et à la fin de la première année ils reçoivent un certificat dit *certificat de première année* s'ils en sont jugés dignes. A la fin de la deuxième année ils subissent un examen général sur toutes les matières enseignées pendant la durée du cours; et s'ils remplissent les conditions requises ils obtiennent un *brevet de capacité* accompagné d'une prime de 25 piastres offerte par le Conseil d'agriculture. Le brevet de capacité et la prime ne sont donnés qu'à l'élève qui s'en est rendu digne par

son travail, sa bonne conduite et sa capacité qu'il est obligé de faire constater par le bureau des examinateurs composé des professeurs, supérieur et directeur de l'institution.

*Matières d'enseignement.*—Les matières d'enseignement sont divisées comme suit :

1re année.—Notion de physique agricole ; notion de chimie agricole, étude des engrais et des amendements ; notions de géologie ; étude des sols et des sous sols : système de culture, théorie et pratique des assolements ; assainissement des terres par les fossés ouverts et le drainage ; étude comparative de ces modes d'assainissement.

Travaux de culture ; labours ; hersages, roulages sarclages, rechaussages, et étude des machines et instruments propres à l'exécution de ces divers travaux ; simples notions de mécanique agricole. Physiologie animale ; principe de l'élevage de l'amélioration de l'hygiène et de l'entretien des diverses espèces animales employées sur une ferme.

Arithmétique ; géométrie : notions théoriques d'arpentage et de nivellement avec application sur le terrain Art vétérinaire.

2e année.—Economie rurale ; comptabilité agricole ; notions sur les constructions rurales et les dispositions intérieures ; Études des défrichements Principes de la culture des plantes, étude spéciale de la culture des céréales, des racines fourragères des prairies naturelles et des légumineuses. Le cours de botanique, de physiologie végétale, leçons d'horticulture et d'arboriculture. Droit rural.

Toutes ces matières sont mises à la portée des élèves même les moins avancés, et pourvu qu'ils aient un jugement sain, ils acquièrent facilement de précieuses connaissances qui au premier abord paraissent au dessus de leur capacité.

L'étude de la grammaire est obligatoire pour tous les élèves qui ne la possèdent pas suffisamment.

*Pratique.*—En été depuis le 1er mai jusqu'au 1er novembre les élèves sont occupés à la pratique huit heures par jour. En hiver, depuis le 1er novembre au 1er mai quatre heures.

La pratique de l'été consiste dans la confection de tous les travaux ordinaires d'une ferme et en hiver dans le soin des animaux. Chaque semaine les élèves à tour de rôle, sont nommés à la

direction de l'un des départements de la ferme, et en sortant de charge, ils donnent une feuille contenant les observations qu'ils ont faites pendant leur surveillance. Cette surveillance nous a paru nécessaire pour initier l'élève à la direction des travaux et pour compléter son instruction agricole.

M. le Rédacteur de la *Minerve*.

J'étais dans votre numéro du 7 du courant, un paragraphe à propos de la mouche à pois :

"D'après ses données, il est facile de voir que l'insecte en question n'est autre que la Bruche du pois, *Bruchus pisi*, Linnée. Pour répondre à votre appel je prendrai la liberté de vous référer aux pages 69 et 70 du 1er volume du *Naturaliste Canadien*, No de Février 1869, où j'ai fait à peu près l'histoire de cet insecte.

La Bruche du pois est un insecte indigène de l'Amérique et qui cause de tels dégâts dans l'Ouest, qu'il en est rendu là au point où vous craignez qu'on en vienne ici, c'est-à-dire, à ne plus songer à la soupe aux pois. Pourquoi ne cultivez-vous donc pas de pois, demandai-je, aux cultivateurs de Bourbonnais et des Petites-Iles, en Mai dernier ? Parce que, me répondaient-ils, cette culture ne peut réussir ici ; nous somons des pois et nous ne récoltons que des mouches ; dans chaque pois il se trouve une mouche presque aussi grosse que le pois lui-même.

Jusqu'à cette année, la Bruche du pois ne s'était pas encore signalée par des dégâts appréciables dans la Province de Québec, malgré les importations considérables que l'on faisait de pois d'Ontario portant l'insecte, et pouvant par conséquent le répandre ici. C'est à peine chaque année j'ai pu en rencontrer quelques individus dans mes chasses entomologiques ; et nulle doute que son abondance, signalée dans le district de Montréal, n'est due qu'à l'été exceptionnellement chaud que nous avons eu.

Il serait à désirer grandement que le Conseil d'Agriculture ne tardât pas plus longtemps d'établir un musée agricole où les cultivateurs pourraient toujours trouver les spécimens des plantes et des animaux qui peuvent leur être avantageux ou nuisibles, avec les explications qu'ils pourraient requérir et dans des termes à leur portée. Je vois avec plaisir, par le rapport d'une assemblée à Ste. Rose, que le Révd M. Tassé s'occupe de la chose. Espérons que ses vues seront comprises par ses collègues, et qu'on va sans délai se mettre à l'œuvre.

Avec considération

L'ABBE PROVENCHER.

Québec, 12 septembre 1870.

Le travail amène à sa suite les aises ; l'abondance, la considération.

#### LES LITIÈRES SUPPLÉMENTAIRES.

Les pailles posséderont cette année des qualités exceptionnelles, et, par conséquent, il serait fâcheux qu'avec la rareté extrême des fourrages, elles fussent employées pour litière ; il sera bien préférable, sous tous les rapports, de les faire entrer dans les rations, en les mélangeant avec des racines, des farines diverses, etc., ce qui fournira, comme nous l'avons déjà dit, une excellente nourriture pendant l'hiver. Pour ne rien perdre, il est important de bien récolter les pailles et de ne pas les laisser exposées à l'intempérie de la saison. Les cultivateurs agiront sagement, du moins nous le pensons, en plaçant les pailles dans les granges plutôt qu'en meules ; dans ce dernier cas, il survient parfois des détériorations qui causent de grandes pertes. Une bonne paille bien conservée nourrit parfaitement les animaux une paille mal tenue est souvent plus nuisible qu'utile.

Dans ces conditions, il n'en faut pas moins faire litière aux bêtes de la ferme afin, d'obtenir des engrais en abondance. Comment les habitants des campagnes devront-ils agir à cet effet ? La chose est fort simple comme nous l'allons voir.

#### *Différencé dans les pailles.*

Les pailles n'ont pas toutes la même valeur ; certaines d'entre elles ne peuvent guère servir que pour litière à moins qu'on ne leur fasse subir des préparations exceptionnelles ; telles sont les pailles de sarazin, de colza qui donneront, sans contredit, d'excellents résultats. Il faut, dans tous les cas, rechercher le plus possible pour litière, les objets qui apportent au fumier la plus grande quantité de principes fertilisants ; à ce point de vue voici des chiffres qui peuvent servir de guides aux cultivateurs ; ces chiffres se rapportent à la richesse en azote de quelques pailles prises à leur état ordinaire d'humidité.

Fanes de pommes de terre, azote 0.2070 ; paille de colza 0.55070 ; de sarasin 0.50070 ; d'orge 0.23070, froment, 0.35070 ; avoine 0.28070 ; seigle 0.29070.

Les pailles de céréales sont celles qui dosent la plus faible quantité d'azote ; les fanes des pommes de terre marchent en première ligne, puis viennent les pailles de colza et de sarazin. Les pailles de céréales fournis-

sont d'assez fortes doses de silicates, les fanes de pomme de terre, les pailles de sarrasin et de colza donnent beaucoup d'alcali et d'acide phosphorique et ces dernières substances ont une très-grande importance, car les plantes n'en trouvent pas beaucoup dans le sol; le meilleur engrais est sans contredit celui qui est le plus riche en azote, en acide phosphorique et en sels alcalins.

Les pailles de céréales, avec leur forme tubulaire, ont l'avantage d'absorber facilement la partie liquide des déjections ce qui est fort précieux lorsque les bestiaux sont au vert, car le purin est alors excessivement abondant.

#### *Conservez vos fanes de patates.*

Quelques habitants des campagnes ont encore la déplorable habitude de brûler les fanes de pommes de terre, les pailles de sarrasin ou autres, ainsi que les mauvaises herbes et débris provenant du sarclage: ils mangent ainsi leur blé en herbe; car 100 lbs de ces matières donnent tout au plus 3 à 4 lbs de cendres tandis qu'en faisant servir ces divers objets pour litière ils obtiendraient 140 à 150 lbs de bon fumier; et puis, nous savons tous qu'en brûlant de la paille ou toute autre matière végétale, on convertit en fumée tout ce qui aurait formé de l'humus.

Les pailles d'avoine constituent une nourriture meilleure qu'on ne le suppose généralement; cette paille est plus riche en matière grasse que le foin, le trèfle, les choux, la betterave, la carotte, le navet, la pomme de terre et toutes les autres pailles; or, les principes gras n'améliorent pas le fumier, tandis qu'ils sont fort utiles dans la ration des animaux.

#### *La fougère.—Les feuilles.*

De nombreuses matières végétales peuvent encore être utilisées pour faire litière au bétail; on première ligne marchent la bruyère, et la fougère: car ces plantes contiennent comme nous le verrons, une plus forte dose d'azote que les autres céréales malheureusement elles se transforment lentement. M. Girardin le savant chimiste assure que 7,000 lbs de feuilles de bruyères équivalent à 30,000 lbs de fumier ordinaire. Avant de faire usage de ces matières végétales, il serait convenable de les écraser un peu, afin qu'elles puissent plus fa-

cilement absorber les déjections liquides.

Voici comment on procède sur les bords du Rhin: les étables sont plus basses que le sol de 20 pouces, on met au fond une couche de 8 pouces de bruyères ou gazon de bruyères et on place un peu de paille par dessus, toutes les parties liquides sont absorbées par les bruyères et de cette façon la paille peut servir pendant plusieurs jours, on la charge lorsqu'elle est totalement transformée en fumier, et on agit ainsi jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une certaine hauteur; on enlève alors le fumier de paille et on laisse celui de bruyère s'il n'est pas suffisamment fait on ayant soin de placer dessus une nouvelle couche, on fabrique ainsi un fumier de première qualité. Ce procédé convient également pour le genêt et pour un grand nombre d'autres plantes ou débris de plantes qui ne sont pas usités quoiqu'ils aient une valeur réelle. Voici quelques-uns de ces plantes ou de ces débris qui nous croyons devoir faire reconnaître à nos lecteurs, en indiquant la quantité d'azote qu'ils contiennent.

Feuilles de bruyères sèches 1,74 0,70 azote; - fourragère 1.42;—génêt 1.38 feuilles de poiriers 1.36;—ajoncie 1.34; feuilles de hêtres 1.17 :—feuilles de chênes.1.17; buis, rameaux et feuilles 1.17;—balles de froment 0.85;—roseaux 0.75;—feuilles d'acacia 0.72;—houx 0.67;—paille de colza 0.55—sciure de chêne sèche 0.54;—feuilles de peuplier 0.53;—gazon des prairies 0.53;—tiges des topinambours 0.37;—sciure d'acacia sèche 0.29; | sciure de sapin sèche. 0.16-0,70.

Nous ne saurions donc trop engager les habitants des campagnes à se procurer en aussi grande quantité que possible, ces matières végétales qui leur seront d'un grand secours et qui leur rendront d'immenses services; ces matières sont abondantes dans un grand nombre de localités; il ne faut pas craindre de parcourir les plaines et les côtes, les montagnes, les forêts, tous les lieux enfin pour ce munir de litières précieuses; de cette façon on laissera disponible tout ce qui peut servir à la nourriture du bétail.

Nous venons d'indiquer divers éléments végétaux; voyons s'il n'y aurait pas moyen de trouver aussi d'autres matières propres à servir utilement de litières.

#### *La Tourbe.*

La tourbe provenant des terres noires pourrait être utilisée avec grand avantage, mais elle contient un principe acide qui nuit à son emploi, comme litière; on pensait qu'il était nécessaire de neutraliser ces acides ce qui était assez dispendieux, et d'y ajouter de l'azote et des phosphates, principes fertilisants qui font défaut à la tourbe. On oubliait que ces défauts se corrigent tout seuls: la tourbe, en absorbant les parties liquides des déjections animales se trouve en contact, dit notre savant chimiste Malagutti, avec les parties liquides des déjections animales et par conséquent elle est en contact intime avec les produits de leur fermentation, parmi les quels se trouve l'ammoniaque qui sature les acides et fait disparaître l'acreté. De plus l'azote propre à la tourbe demande peu de temps pour devenir assimilable, puisque les parties qui le renferment sont désorganisées ou en voie de l'être.

La tourbe contient peu de phosphates; mais 1000 lbs de fumier frais donnent tout au plus 2 lbs 1/2 d'acide phosphorique que l'on trouve dans 6 à 7 lbs de bon noir d'Amérique ou dans 12 lbs de phosphates fossiles.

A cause de son état spongieux, la tourbe jouit d'une très grande puissance d'absorption, elle est riche en humus, elle se divise sans peine, elle contient d'ailleurs plus d'azote que le fumier frais.

Certains cultivateurs anglais font des engrais avec deux parties de fumier d'écurie et trois de tourbe, et ils obtiennent une matière, qui, pour l'activité ne diffère point du fumier pur. Les sols tourbeux sont d'ailleurs très fertiles quand ils sont corrigés de l'acidité par la chaux et de l'humidité par le drainage. Donc la tourbe, employée sèche comme litière, apporte aux engrais un riche contingent de principes fertilisants. Les cultivateurs rapprochés des tourbières seront donc bien de se procurer de la tourbe, et de la prendre très-sèche afin qu'elle soit plus absorbante et que les frais de transport soient moins considérables.

#### *Le bran de sciure.—Le tan.*

La tannée peut aussi servir de litière avec le plus grand profit. Ces résidus ligneux de bois ou d'écorce ne contiennent plus aujourd'hui qu'une faible quantité d'eau acidulée; autrefois, avant d'en faire usage, on était obligé de les traiter par la chaux. La tannée

séchée à la température ordinaire pèse 700 lbs les trois pieds cubes dans cet état, elle absorbe facilement 60 0/0 d'eau.

Il ne faut pas trop se préoccuper du principe tannigère de la tannée, car une fois imprégnée des déjections animales, la décomposition s'opère rapidement. Il n'y aurait pas même d'inconvénient à mélanger directement la tannée avec le fumier normal, car elle le rendrait meilleur en y introduisant beaucoup d'humus ainsi qu'une certaine quantité de principes calcaires et alcalins.

Lorsque le cultivateur ne peut avoir ni tourbe ni tannée, il n'a qu'à faire usage de la terre.

#### Les gazons.—Les terres sèches.

M. de Gasparin a démontré que pour entretenir des terres convenables, il faudrait que les matières organiques azotées contenues dans les engrais fussent aux matières organiques non azotées comme 1 est à 2½. Or, dans le fumier ordinaire, ce rapport est à peu près comme 1 est à 6, ce qui tend à amoindrir les récoltes malgré les fortes fumures, car lorsque ces fumures ont trop de paille, elles rendent le sol plus perméable à l'air et par conséquent plus facile à se dessécher. La terre constitue donc une très bonne litière, pendant les années de disettes elle est un utile auxiliaire dans les années de disette, elle est un utile auxiliaire dans les années ordinaires.

Il est certain que les terres occasionnent des frais de transport assez considérables, mais nous partageons à ce sujet l'avis du savant professeur Isidore Pierre qui conseille de rapporter les terres à la ferme avec les voitures conduisant des fumiers qui reviennent à vide, et puis n'y a-t-il pas quelques moments perdus dans toutes les exploitations? Le curage des fossés et des mares donnerait des terres de première qualité.

Les terres destinées à la litière doivent être choisies de façon à corriger autant que possible les défauts du champ dans lequel on veut les mettre. Nous nous expliquons: La terre sablonneuse ou calcaire convient à un sol argileux, et la terre argileuse à un champ sablonneux ou calcaire; le sable donne les meilleurs résultats sur les prairies aigres ou infestées de mousse; la terre peut servir à la fois de fumier et d'amendement, il est évident que les pierres doivent disparaître et que la

terre doit être aussi sèche que possible; il serait même avantageux de la faire sécher dans des fours. On met dans l'étable une couche de terre battue, on place par-dessus un peu de paille ou de toute autre matière végétale pour faire coucher les bêtes, et cette paille est renouvelée, lorsque le besoin s'en fait sentir; quelques jours après on recommence l'opération et on couvre la première couche de terre d'une seconde.

Un cultivateur de Silésie estime que la terre employée comme litière, augmente le fumier de 8 à 10 voitures au moins par tête de gros bétail. Il est évident que la paille ne sera jamais aussi absorbante que la terre, or cette faculté d'absorption constitue sans contredit une condition d'assainissement. Avec les litières de paille, une partie des déjections liquides est absorbée par le sol des étables et il en résulte une cause d'insalubrité permanente pour le bétail. Les litières terreuses ne présentent jamais cet inconvénient.

Nous ne saurions, en terminant, trop engager les habitants des campagnes à prendre toutes les mesures qui pourront leur venir en aide pour bien passer une année qui laissera des traces fâcheuses, nous en avons la certitude.

A. DE LAVALETTE.

—Revue d'Economie rurale.

« Avant que le cultivateur ait payé les aigrettes et les chapeaux roses, les crinolines, et les habits de drap et les harnais de cheval des garçons, et le linge et le reste, il n'a le plus souvent au printemps pas assez de grains pour semer sa terre: alors il est obligé de retourner chez les marchands acheter à 30 pour cent de perte le grain qu'il a vendu l'automne pour payer les frais de l'orgueil. »

J. M. F. OSSAYE.

Les labours d'automne sont toujours préférables à ceux du printemps, surtout dans les terres fortes. La gelée de l'hiver ameublisse le sol et le prépare à la récolte suivante. Les rigoles doivent être faites avec le plus grand soin: Toute eau qui reste stagnante sur un champ en détruit la fertilité. Ceux qui se proposent de cultiver les légumes en grande quantité le printemps prochain [et nous invitons nos lecteurs à le faire] devront labourer et égoutter leur champ comme il faut dès cet automne.

## P E N S E E S .

Si la vertu n'était pas le sublime élan du cœur, elle serait le plus sage calcul de la raison.

### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ROUVILLE.

L'Exposition Agricole du Comté de Rouville, aura lieu à Rougemont, Mercredi, le 28 Septembre courant à dix heures A. M.

J. U. MESSIER,  
Secrétaire-Trésorier.

Rougemont 1 Septembre 1870.

### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE BAGOT.

L'Exposition annuelle d'Animaux et de Produits de Manufactures Domestiques de cette Société aura lieu au Village de la Paroisse de ST. LIBOIRE, MERCREDI, le CINQ OCTOBRE prochain, à DIX heures A. M.

Par ordre,  
P. S. GENDRON,  
Secrétaire-Trésorier.

Ste. Rosalie, 1er Septembre 1870.

### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ST. HYACINTHE.

L'Exposition annuelle des animaux et produits de manufactures domestiques de ce comté aura lieu en la Cité de ST. HYACINTHE, MARDI, le 27 SEPTEMBRE 1870, à DIX heures de l'avant-Midi.

J. O. GUERTIN,  
Secrétaire.

## PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

### BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Com. Lég.  
G. M. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.